AR PREFECTURE
006-240600593-20180711-180716-DE
Reçu le 17/07/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de communes du pays des Paillons

OBJET :

Appels à projets CITEO « Extension des consignes de tri » et « Optimisation de la collecte »

Décision n°18 07 16

L'an deux mille dix huit, le mercredi 11 juillet, à dix huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Yves Pons, Madame Edith Lonchampt, Monsieur Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingeard, Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Pierre Vestri, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo et Monsieur Jean-Marie Franco formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Monsieur Jean-Marie Franco, Monsieur Gérard Stoerkel par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Jean Nicolas par Monsieur Francis Tujague et Madame Sylvie Gantelme par Monsieur Noël Albin.

Madame Michèle Maurel a été nommée secrétaire de séance

Le Président informe l'assemblée que l'organisme CITEO lance deux appels à projets. Le premier concerne la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers recyclables qui à terme sera obligatoire pour l'ensemble du territoire français d'ici 2022.
Le second comprend des leviers permettant d'optimiser les collectes sélectives.

Il détaille que la Communauté de Communes du Pays des Paillons (CCPP) pourrait candidater aux deux appels à projets :

- Appel à projets « Extension des consignes de tri »
- Appel à projets « Optimisation de la collecte » sous les leviers :
  - 2 : « Amélioration de la collecte de proximité » dans lequel seront inclus la création de conteneurs enterrés et la suppression des bacs jaunes au profit des colonnes aériennes.
  - 6 : « Amélioration du captage des papiers diffus collectés par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets » pour lequel sera présenté l'optimisation de la collecte en porte à porte des papiers de bureaux dans les établissements publics et privés.

Le Président propose que la Communauté de Communes se porte candidate à ces appels à projets tout en précisant la date limite des candidatures, fixée au 20 juillet 2018 pour une sélection en octobre 2018 et un démarrage du projet entre novembre 2018 et janvier 2019.

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de son président, après en avoir délibéré, décide :

-De présenter la candidature de la CCPP à l'appel à projets CITEO
-D'autoriser le Président à accomplir les démarches pour candidater, tel que détaillé ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRESIDENT
M.LAVAGNA